

Motion votée par le CA extraordinaire du Lycée Jean Monnet du lundi 17 décembre 2007

Le CA du Lycée Jean Monnet réuni en séance extraordinaire ce lundi 17 décembre souhaite que ne soit prise aucune mesure de représailles visant de pseudo meneurs du récent mouvement lycéen. Quelles que soient les réserves qu'il puisse avoir sur certaines méthodes utilisées par ce mouvement (par exemple le blocage du lycée), le CA se refuse à adopter une vision unilatérale et donc simpliste des événements ayant impliqué, non un petit groupe de manipulateurs, mais des centaines d'élèves de l'établissement maîtres par leur vote de l'évolution de leur action. Ceux-ci ont, dans les limites d'une action provoquant la perturbation des cours, fait preuve d'un grand esprit de responsabilité et de dialogue qui a, malgré la décision finale qui a été prise de faire intervenir la police, permis une reprise maîtrisée des enseignements. Le CA prend acte du fait que ceux qui ont été désignés par leurs camarades comme leurs représentants ont aidé à la structuration et au cadrage de leur mouvement et ont ainsi assuré un contact suivi, à tous points de vue positif, avec la direction et les élus de l'établissement. Le CA estimerait indécent que les sollicitations de la direction du lycée pour que les élèves désignent des délégués qui deviennent ses interlocuteurs débouchent sur la stigmatisation desdits délégués comme des meneurs à sanctionner ou à réprimander.

Le CA souhaite que l'éducation à la citoyenneté fonctionne pleinement dans la façon de traiter l'après crise et que, par exemple, des débats sous l'égide du CVL se substituent totalement à la logique répressive. Ces débats pourraient porter sur les questions centrales du mouvement : la LRU, la démocratie lycéenne, la légitimité ou l'illégitimité du blocage du lycée, etc. Ils pourraient aider les élèves à affiner leurs positions, à rapprocher des points de vue ou à fonder en raison les divergences maintenues. Le CA est persuadé que cette approche délibérément éducative ne pourra qu'être bénéfique à la vie interne du lycée et aux apprentissages dans le cadre des cours.